

A propos de pensions

Les pensions des météos retraités viennent d'être augmentées, le 1er septembre, à la suite de la majoration de 1,2% du traitement des fonctionnaires.

Le Journal Officiel du 1er août fixe à 28129 F, la base hiérarchique.

Le tableau joint, en encarté, permet le calcul des pensions.

Exemple : Calcul d'une pension à 75%, correspondant à l'indice brut 593 (c'est l'indice brut qui est mentionné sur les pensions) auquel correspond, sur le tableau, l'indice nouveau majoré 493 plus un point au 1.12.89 : 494.

49475

28189xx=104217,94 par an,

ou 8684,83, par mois.